
ICANN76 | Forum de la communauté – Comment ça marche : Politiques de l'ICANN

Dimanche 12 mars 2023 – 13h15 à 14h30 CUN

SIRANUSH VARDANYAN : Est-ce que vous pouvez mettre la présentation à l'écran s'il vous plaît ? Veuillez vous asseoir, s'il vous plaît. Prenez place, nous allons commencer cette session. La séance va commencer. Peut-on lancer l'enregistrement, s'il vous plaît ? Merci.

Bonjour à tous. Nous sommes ravis de vous revoir encore une fois pour cette séance des boursiers et des NextGen. Je suis Siranush je vais être la responsable de la participation à distance aujourd'hui.

Notez que cette session est enregistrée et qu'elle est régie par les normes de comportement attendues par l'ICANN.

Au cours de cette séance, les questions et les commentaires soumis dans le chat seront lus à voix haute que s'ils sont présentés sous la forme appropriée, comme je l'ai indiqué dans le chat.

Si vous voulez participer durant cette session, levez la main dans Zoom. Si vous souhaitez prendre la parole, les responsables ouvriront votre micro. Les personnes qui sont sur place auront un micro volant dans la salle afin de prendre la parole.

Pour tous les participants, donnez votre nom pour l'enregistrement et parlez à un rythme raisonnable pour faciliter la tâche aux interprètes.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Nous avons de l'interprétation pendant cette session dans les six langues des Nations Unies, donc munissez-vous d'un casque si vous voulez participer. Les personnes qui sont là peuvent aller chercher un appareil pour écouter l'interprétation. Il y a certains participants qui peuvent aussi avoir accès à l'interprétation sur Zoom.

Avec cela, je voudrais vous présenter les présentateurs qui vont participer aujourd'hui. Nous avons nos collègues de l'équipe des politiques, Chantelle et Ozan, qui vont nous expliquer l'élaboration des politiques à l'ICANN. Ce matin, nous avons eu l'opportunité d'écouter les informations du côté technique de l'ICANN. Il est très important maintenant de comprendre le deuxième pilier qui est lié aux politiques. Sans plus attendre, je voudrais passer la parole à Chantelle et à Ozan.

OZAN SAHIN :

Merci.

Bonjour à tous, je suis Ozan Sahin. Je suis basé au hub de Turquie. Je fais partie de cette équipe de l'ICANN depuis plus de huit ans. Ma collègue et moi aujourd'hui allons vous expliquer l'élaboration des politiques au sein de l'ICANN. Nous serons là pour répondre à vos questions.

Sur l'ordre du jour aujourd'hui, nous allons parler de l'élaboration des politiques dans les organismes de soutien et ensuite, nous allons parler des comités consultatifs. Nous allons aussi parler du processus actuel d'élaboration des politiques, ce qu'on appelle les PDP. Ensuite, nous allons parler de la fonction de soutien à l'élaboration des politiques au sein de l'ICANN. Nous allons essayer de répondre à vos questions. Vous

avez une partie de cette session qui comprendra de petites périodes de temps pour répondre aux questions, car nous voulons vraiment répondre aux questions que vous aurez durant la présentation.

Nous allons parler de l'élaboration des politiques dans les organisations de soutien de l'ICANN. Tout d'abord, vous avez certainement déjà vu cet organigramme. L'écosystème de l'ICANN comprend trois éléments. Nous avons la communauté : ce sont les personnes qui collaborent pour élaborer des politiques. Ensuite, vous avez le Conseil d'Administration de l'ICANN qui examine les politiques et qui écoute les recommandations de la communauté. Et ensuite, nous avons l'organisation de l'ICANN qui les met en œuvre.

Il ne s'agit pas seulement d'élaborer des politiques, mais nous avons aussi des fonctions de soutien qui agissent avant l'approbation par le Conseil d'Administration. Nous avons un processus d'élaboration de politiques. Nous avons des mécanismes pour fournir des avis et des conseils sur l'élaboration de ces politiques. Vous voyez ici la structure et les responsabilités afin d'avoir un système qui soit stable et transparent.

On commence avec les organisations de soutien. Nous en avons trois. Il y a l'ASO, l'organisation du soutien à l'adressage. Le conseil de l'ASO gère plutôt le développement. Pour l'ASO, il y a 15 volontaires, trois des registres Internet régionaux, RIR, qui collaborent sur la politique mondiale en matière d'adresses et de protocole Internet.

Ensuite, nous avons l'organisation de soutien aux extensions géographiques, la ccNSO. La ccNSO est composée des gestionnaires de

ccTLD qui ont accepté d'être membres de la ccNSO. Il y a aussi un conseil de la ccNSO.

Nous avons ensuite la GNSO, l'organisation de soutien aux extensions génériques. Il y a là deux chambres des parties contractantes, les bureaux d'enregistrement et les opérateurs de registre, qui ont des contrats avec l'ICANN. Il y a aussi les parties non contractantes, il y a des groupes aux intérêts commerciaux et non commerciaux dont on parlera tout à l'heure en fait.

Ensuite, il y a bien sûr le conseil de la GNSO qui est composé de représentants de tous ces groupes dont nous venons de parler.

Il y a là un organigramme du travail d'élaboration des politiques avec les organisations de soutien. Je sais que cette diapositive est bien compliquée, mais vous pouvez la trouver sur le site Web. Je pense que ma collègue Chantelle va envoyer le lien correspondant dans la boîte du chat. Vous pourrez aller voir comment fonctionnent ces trois organisations. Il y a beaucoup de similitudes dans toutes les étapes, mais malgré tout, il y a des nuances.

Aujourd'hui, nous allons nous focaliser sur le processus d'élaboration de la GNSO. Mais je voulais aussi souligner quelques-unes des nuances que l'on retrouve entre la GNSO, la ccNSO et l'ASO. On va commencer avec la GNSO, à savoir quelles sont ses responsabilités.

La GNSO est chargée d'élaborer des politiques pour les domaines de premier niveau comme .com, .org, .net, .biz, .shop, .movie, .brands. Le conseil de la GNSO gère l'élaboration de politiques relatives aux gTLD.

Voilà la composition du conseil de la GNSO. Il y a 18 membres, les deux chambres, les parties contractantes et non contractantes. Il y a trois membres qui sont nommés par le comité de nomination de l'ICANN, le NomCom.

Lorsque vous regardez cette structure, vous voyez qu'il y a différents groupes. Au milieu de ce graphique, il y a les groupes des bureaux d'enregistrement et des opérateurs de registre, il y a le NCSG, les non commerciaux, les commerciaux. Il y a la chambre des parties non contractantes aussi. Il y a là différentes unités constitutives. Pour le CSG, nous avons trois unités constitutives : la BC, l'unité commerciale et l'unité pour la propriété intellectuelle. Nous avons aussi des utilisateurs non commerciaux et des organisations à but non lucratif. Voilà donc une bonne représentation des fonctions qui sont représentées au sein de la GNSO.

Nous passons maintenant au processus d'élaboration des politiques de la GNSO illustré sur cette diapositive. Vous avez les trois premières étapes de ce processus. Avant de parler de ces étapes, vous voyez qu'il y a des flèches à droite et à gauche. Ces flèches indiquent que dans ce processus d'élaboration, il y a des retours ou des informations et des commentaires qui viennent de l'extérieur. Tout ne se passe pas dans cette bulle de la GNSO. Il y a la possibilité de recevoir des avis externes.

Durant la première phase, la phase d'identification, le conseil de la GNSO ou le Conseil d'Administration identifie des questions et des problèmes et le conseil de la GNSO examine ces questions et on arrive à un consensus.

Il y a ensuite la deuxième phase et le conseil demande un rapport préliminaire. Le personnel qui soutient la GNSO publie ce rapport préliminaire pour une période de commentaires publics. D'ailleurs, nous parlerons de ces commentaires publics plus tard. Dans ce sens, d'autres communautés peuvent participer à ce processus.

Nous avons ensuite le conseil de la GNSO qui examine le rapport final sur la question et décide de lancer ou non le PDP, le processus d'élaboration de politique. Ensuite, le conseil de la GNSO élabore, initie ou adopte une charte pour ce groupe de travail d'élaboration de politiques.

Ensuite, le conseil fait appel à des volontaires pour former le groupe de travail PDP. Vous voyez qu'il n'y a pas d'autres flèches ici dans ce groupe de travail. Non, il y a une flèche dans cette étape, donc vous allez peut-être pouvoir trouver un autre groupe qui participera à un groupe de travail du PDP.

Par la suite, nous passons à la phase quatre. Il y a la formation du groupe de travail. Le groupe de travail commence à délibérer, travaille sur ces questions et met en œuvre un rapport qui sera publié. Il y a là aussi une période de commentaires publics. Tout le monde peut ainsi examiner ce rapport et considérer ces commentaires.

Après cela, le groupe de travail soumet le rapport final au conseil de la GNSO. Ceci dure environ une semaine, mais certaines de ces démarches durent des années. Oui, cette phase peut durer assez longtemps.

Ensuite, une fois que le rapport final est soumis au conseil de la GNSO, nous passons à la prochaine phase, soit la phase de délibération sur le

rapport final. Le conseil de la GNSO adopte ce rapport après considération et le soumet au Conseil d'Administration de l'ICANN.

Durant la dernière étape, le Conseil d'Administration de l'ICANN consulte la communauté et le GAC, le comité consultatif gouvernemental, et vote sur les recommandations du rapport final. Cela engendre une politique. Voilà, la boucle est bouclée.

Voilà donc le processus d'élaboration de politiques de la GNSO. Nous avons vu cet exemple à l'écran. Je voudrais maintenant passer à d'autres diapositives. Je vais m'arrêter ici pour savoir si vous avez des questions sur ce processus d'élaboration. Y a-t-il des micros volants ?

SIRANUSH VARDANYAN : Nous avons des micros volant dans la salle. Nous avons dit aux participants qu'ils pouvaient lever la main dans la salle ou dans le chat de Zoom. Mais pour l'instant, je ne vois aucune question, aucune main levée dans la salle ou dans le chat.

OZAN SAHIN : Nous allons passer aux AC. Je vais passer la parole à Chantelle.

CHANTELLE DOERKSEN : Bonjour, je suis Chantelle Doersken, je suis au bureau de New York pour l'ICANN et je vais vous montrer le processus d'élaboration de conseils pour les comités consultatifs de l'ICANN.

Comme nous l'avons dit, mais je vais le répéter, il y a quatre comités consultatifs qui produisent des conseils et des recommandations sur

tout un éventail de sujets à l'ICANN et nous en parlerons plus en détail dans un instant.

Le premier, c'est l'At-Large, le comité consultatif At-Large qu'on appelle aussi l'ALAC et il porte la voix des intérêts des utilisateurs finaux de l'Internet. Un peu comme avec la GNSO, la communauté At-Large est ouverte à quiconque. Pour la GNSO, il faut être membre par le biais d'un des groupes, mais comme Ozan l'a dit, il y a toute une série de groupes pour choisir. Mais dans la communauté At-Large, tout le monde est en fait un utilisateur final de l'Internet, donc vous pouvez y adhérer à titre d'individu ou par l'autre processus de groupe. Il faudrait y penser si vous vous impliquez davantage au sein de l'ICANN.

Le deuxième comité consultatif, c'est le comité consultatif gouvernemental, celui qu'on appelle le GAC. Il fournit des conseils à l'ICANN sur toute une série de politiques, d'enjeux de politique, surtout les lois nationales et les contrats et accords internationaux. Le GAC tiendra plusieurs séances cette semaine, aujourd'hui aussi. Vous avez certainement eu l'occasion d'assister à quelques-unes de ces séances.

Ensuite, nous avons le comité consultatif des serveurs racine, le RSSAC, qui donne des conseils à la communauté et au Conseil d'Administration de l'ICANN sur l'opération, l'administration, la sécurité et l'intégrité du système des serveurs racine d'Internet.

Enfin, nous avons le comité consultatif de sécurité et stabilité qu'on appelle le SSAC, également qui donne des conseils sur des sujets relatifs à la sécurité et à l'intégrité du système d'attribution de noms et d'adresses de l'Internet.

Nous avons ici un document sur l'élaboration d'avis pour chacun de ces comités et mon collègue va d'ailleurs mettre ce lien dans le chat dans un instant. Comme je l'ai dit, nous n'avons pas nécessairement le temps d'étudier en détail chacun de ces quatre éléments, donc nous allons nous concentrer sur la communauté At-Large, l'ALAC, pour son caractère ouvert justement aux boursiers et aux utilisateurs finaux comme vous si vous voulez vous engager davantage. Regardons les détails.

L'ALAC exprime les intérêts des individus et des utilisateurs finaux dans l'élaboration de politiques et de conseils pour le Conseil d'Administration. L'At-Large, c'est la communauté qui est plus large, plus élargie. Les deux sont très importantes. Nous avons beaucoup de membres qui participent à l'élaboration de politiques de la GNSO. Nous écrivons des déclarations sur les commentaires publics de l'ICANN, Ozan en parlera dans un instant. Nous travaillons également sur l'élaboration de conseils pour le Conseil d'Administration de l'ICANN.

La première étape, encore une fois ici, c'est d'identifier le thème ou un incident. L'ALAC, c'est la voix officielle de l'At-Large quand elle parle au Conseil d'Administration. En interne, l'At-Large discute de certains sujets pour déterminer les répercussions sur les individus et l'ampleur et l'ALAC est responsable de déterminer les éléments clés de ces positions.

Au sein de l'At-Large, nous avons les organisations régionales, ce qu'on appelle les RALO, et deux groupes de travail dans l'At-Large qui sont très importants pour le développement des avis.

Le premier, c'est le CPWG, le groupe de travail de politiques consolidées. Nous avons des appels toutes les semaines. Nous avons des membres de la communauté des PME qui donnent leurs avis sur ce qui se passe au sein de l'ICANN, d'autres sous-groupes sur les procédures ultérieures par exemple, d'autres politiques.

Le deuxième groupe que nous avons, c'est le groupe des opérations, du budget et des finances, l'OFB. Nous avons beaucoup d'acronymes, oui. Ils étudient la gouvernance et les opérations, les changements de statuts constitutifs, les examens. Il y a aussi autre chose. Il y a beaucoup de travail de ce côté-là aussi et c'est ouvert. Tout est enregistré aussi, vous pouvez donc suivre ces réunions en ligne.

C'est dans ces deux groupes que tous les conseils en matière de politique et les conseils pour la gouvernance et l'administration sont considérés avant d'aller jusqu'au Conseil d'Administration.

Ce qui nous amène à notre troisième étape, la participation. Quand l'ALAC décide d'élaborer des conseils, l'ALAC va désigner un gestionnaire d'un dossier pour participer à l'ébauche d'un document. Dans le groupe de travail, ils vont le peaufiner avant de l'envoyer à l'ALAC. À l'étape quatre, l'ALAC examine et demande un consensus ou un vote sur une déclaration finale. C'est là où le comité officiel de l'ALAC va lire le document et la déclaration provisoire. Cela peut prendre quelques semaines. Ensuite, il y a un vote, oui ou non. C'est très souvent oui parce que le processus d'examen est très rigoureux, donc la plupart du temps, c'est oui. Et une fois que c'est ratifié, c'est officiellement soumis au Conseil d'Administration de l'ICANN et ce sera ensuite considéré par le conseil dans le processus.

Dernier point, quand c'est ratifié, l'ALAC envoie des conseils au Conseil d'Administration de l'ICANN, à ICANN Org, aux SO ou aux AC ou à d'autres membres de la communauté de l'ICANN pour leur considération. Tout cela est transparent. Vous pouvez trouver des liens d'ailleurs vers les différents avis qui ont été soumis.

On a quelques processus d'élaboration de politiques actuels dont vous avez certainement entendu parler cette semaine ou qui vous attendent au cours des prochains jours.

Le premier que vous avez, c'est celui de la ccNSO, celui des extensions géographiques, le PDP4. La ccNSO, c'est l'organisation de soutien des extensions géographiques. Ce sont des domaines de premier niveau géographique par pays. Ici, il s'agit de développer un processus pour la sélection des noms de domaine internationalisés et les chaînes associées aux noms géographiques de pays, de territoires et d'autres zones d'intérêt géopolitique, ISO-3166. Les résultats de ce PDP vont remplacer ce qui est utilisé actuellement, ce qu'on appelle le processus accéléré d'IDN. Si vous voulez en savoir davantage, nous vous éclairerons. Une autre séance a été tenue d'ailleurs aujourd'hui avec le groupe de travail et ils proposeront leurs mises à jour lors de la séance de mise à jour des politiques de la ccNSO cette semaine.

Les trois autres sont tous englobés par la GNSO, les domaines de premier niveau, .com, etc. Et le premier, l'EPDP sur les noms de domaine internationalisés, se concentre sur deux questions principales : tout d'abord la définition des gTLD et la gestion de plusieurs étiquettes et ensuite, les directives des IDN et comment elles devraient être utilisées à l'avenir. Ils se sont réunis samedi. Les réunions

sont enregistrées et sont en ligne et le conseil recevra des mises à jour de ce groupe de travail également. Si vous voulez vous informer, assistez à la réunion du conseil de la GNSO.

Ensuite, nous avons l'EPDP de la GNSO sur les recommandations de la phase 2 de la spécification temporaire. Ils étudient l'évaluation de la conception opérationnelle. C'est lié justement au système WHOIS. Il s'agira de discussions sur la conception de services, la détermination des données qui sont partagées et la facilité d'utilisation.

Et enfin, nous avons la politique de transfert. Nous avons une séance là-dessus aujourd'hui et je pense qu'il y en a une autre tout à l'heure ou demain. C'est une des politiques les plus anciennes à l'ICANN. Ceci a été lancé en deux phases pour examiner la politique pour les transferts d'un bureau d'enregistrement à un autre. Si vous avez un nom de domaine en tant que bureau d'enregistrement ou en tant qu'utilisateur et que vous voulez le transférer à une autre entreprise, c'est quelque chose qui va être touché ici. Le rapport de la phase 1 a été publié en juin 2022 et les délibérations maintenant portent sur les contrats préliminaires et les recommandations relatives au contact d'action politique et la politique de règlement des litiges. Nous avons des liens vers ces politiques en ligne. Vous pourrez recevoir davantage d'informations là-dessus si vous êtes intéressés.

Comment participer à l'élaboration de politiques ? Nous avons parlé brièvement de la possibilité de joindre une communauté ouverte ou un groupe de travail. Vous pouvez vous inscrire à des listes d'e-mails, vous pouvez observer certains appels, vous pouvez soumettre un commentaire public.

Ozan, je vais te céder la parole à nouveau pour parler des commentaires publics.

OZAN SAHIN :

Merci Chantelle.

Nous allons parler de la période de commentaires publics. Ceci fait partie du processus de l'ICANN et rajoute un peu de légitimité à la transparence. Ceci nous permet de nous assurer que tous les intérêts et les opinions soient entendus.

Vous savez que durant l'élaboration, il y a de nombreuses opportunités pour que la communauté de l'ICANN fournisse des avis et des commentaires et qu'elle participe encore une fois à ce processus. Il ne s'agit pas seulement de l'élaboration, mais il y a aussi des périodes de commentaires publics pour les processus qui sont en cours, pour les rapports préliminaires, pour le budget de l'ICANN, pour tous les changements importants qui ont lieu au sein de l'ICANN. Voilà toutes ces possibilités de participer aux commentaires publics. Il y a moyen de partager son opinion sur toutes les actions de l'ICANN, de fournir des informations en retour et de participer. Cela permet, encore une fois, d'obtenir les opinions de la communauté ICANN.

Il y a une équipe pour les commentaires publics au sein de l'ICANN qui supervise ce processus et qui examine les directives qui sont suivies. Les périodes sont assez longues pour que tout le monde puisse fournir un ou des commentaires. Cela fonctionne de façon transparente. Vous pouvez aller sur le site, il y a une section qui vous donnera des informations sur toutes les périodes de commentaires publics. Là, vous

pourrez trouver aussi des rapports liés aux commentaires publics précédents. La partie prenante concernée met un rapport en ligne et là, vous pouvez examiner les commentaires pour ces questions.

Récemment, nous avons commencé une démarche de commentaires publics. Il y en a une qui est en cours en ce moment. Si vous allez sur la page concernant ceci sur l'Internet, vous aurez accès aux rapports sur d'anciennes questions sur les commentaires publics et les périodes de commentaires publics.

Si vous avez des questions sur ce processus de commentaires publics, sur ce qu'a expliqué Chantelle, à savoir comment vous pouvez vous impliquer, vous engager dans ce processus, prenez la parole.

ASMA AWAD :

Bonjour, merci pour votre présentation. Comment puis-je rejoindre un groupe ? Il y a beaucoup de groupes, beaucoup de communautés. Comment puis-je sélectionner le groupe qui m'intéresse ? Comment puis-je participer ? Je fais partie de la communauté technique et je travaille dans un institut technique.

OZAN SAHIN :

Merci pour votre question. Cela est bien sûr lié à vos intérêts. Vous devez sélectionner le groupe qui vous correspond. Dans votre cas, si vous êtes une experte technique, si vous venez d'une communauté technique, il y a un groupe technique qui s'appelle le SSAC – c'est le comité consultatif sur les serveurs racine. Sur le site Web, il y a un formulaire de candidature. Vous pouvez devenir membre de ce groupe.

En outre, il y a le GAC, le comité consultatif gouvernemental, qui est composé de représentants gouvernementaux. Dans ce cas, vous devez être appuyée par le gouvernement pour pouvoir faire partie de ce comité. Lorsqu'il s'agit de votre expertise technique et gouvernementale, ce sont les deux groupes que je peux souligner à ce jour.

J'ai déjà montré la structure de la GNSO et vous avez vu qu'il y a des parties prenantes ou des unités constitutives commerciales. Il y a aussi des communautés qui sont liées à la propriété intellectuelle, il y a aussi des communautés pour les ISP. Bien sûr, selon votre domaine d'expertise d'intérêt, vous pouvez choisir une de ces unités constitutives. Il y a aussi le côté non commercial où il y a un groupe pour les utilisateurs non commerciaux. Et pour les utilisateurs finaux, vous avez le groupe qui s'appelle l'At-Large où les individus ou les structures peuvent participer.

Chantelle, vous voulez rajouter quelque chose ?

SIRANUSH VARDANYAN :

Comme l'a dit Ozan, Chantelle a envoyé un lien dans le chat qui vous renvoie une page qui vous donne des explications pour les nouveaux arrivants à l'ICANN. Cela vous permettra de faire vos recherches et d'obtenir plus d'informations. Là, vous aurez encore une fois plus d'informations sur les différentes communautés.

Ne pensez pas qu'après cette première réunion vous allez tout comprendre ; vous allez vous rendre compte qu'il y a beaucoup de communautés qui se focalisent sur des thématiques différentes. C'est

bien difficile de suivre une communauté précise ici, surtout que vous êtes dans une réunion et qu'il y a d'autres réunions en parallèle. Prenez du temps et essayez de comprendre chacune des communautés.

Ensuite, selon votre intérêt, vous pouvez participer. Si c'est pour le côté gouvernemental, vous allez au GAC. Comme l'a dit Ozan, vous avez besoin du soutien ou de l'approbation du gouvernement, donc il faut passer par le gouvernement avant de pouvoir faire partie du GAC. Si vous êtes dans le domaine technique, il y a beaucoup d'opportunités pour vous impliquer. Dans chacune des communautés, il y a un besoin pour des experts techniques. Il faut prendre le temps, examiner les communautés et essayer de trouver votre place. Mais cela prend du temps, ne vous inquiétez pas.

Je vois qu'il y a une main levée dans la salle et sur Zoom. Oliver, vous pouvez passer le micro s'il vous plaît ?

NAMRA NASEER :

Merci Chantelle et Ozan. Ma question est à propos de l'EPDP de la GNSO sur les IDN. Je voulais savoir s'il y avait une définition qui avait déjà été mise en place. Est-ce que tous ces processus ont déjà été initiés ? Si oui, pourquoi ?

SIRANUSH VARDANYAN :

Est-ce que vous pouvez expliquer tous ces acronymes, ceux que Narma a prononcés ? Il faut que tout le monde soit sur la même longueur d'onde. Merci.

CHANTELLE DOERKSEN : C'est une bonne question. Peut-être pourrions-nous avoir votre contact afin de vous donner plus d'informations plus tard.

NAMRA NASEER : L'EPDP sur les IDN de la GNSO, ce groupe de travail sur la définition des gTLD, je me demandais s'il y avait une définition qui avait été proposée. Est-ce qu'il y a du travail là-dessus ? Est-ce qu'ils sont en train de créer une définition ? Si oui, comment ceci s'est passé ?

CHANTELLE DOERKSEN : C'est une très bonne question. Nous allons vous apporter plus d'informations plus tard. Mais la définition est spécifique aux variantes d'IDN. Il y a quelques exemples que nous pourrions expliquer, mais je ne voudrais pas en parler publiquement parce que ce n'est pas mon domaine d'expertise et je pourrais me tromper, donc nous en parlerons un peu plus tard.

NAMRA NASEER : Pas de problème, merci.

SIRANUSH VARDANYAN : Il y a une question à distance de Stephen Dakyi, boursier de l'ICANN76 qui participe à distance : « Y a-t-il un format ou un style d'écriture que l'on doit utiliser pour proposer des commentaires ? »

OZAN SAHIN : Merci pour la question.

Le groupe qui exige les commentaires publics aura peut-être l'option de demander des retours formulés d'une certaine manière. La décision leur appartient. Ceci est basé sur l'ampleur de la question ou du commentaire public en cours. Si le retour demandé n'est pas supposé être écrit sous un certain format, si on ne vous le demande pas, vous pouvez l'écrire librement. Mais si on vous demande de le faire d'une certaine manière, on vous posera des questions spécifiques et là, encore une fois, ils vous poseront des questions spécifiques sur le commentaire. Donc, les participants vont pouvoir fournir des réponses à ces questions spécifiques. Mais vous avez toujours la possibilité de rajouter des commentaires à ces questions.

SIRANUSH VARDANYAN : Il y a une question ici dans la salle et une à distance.

PEDRO LANA : Je suis un NextGen. J'avais en fait plusieurs questions et peut-être que vous allez en parler tout à l'heure lors de votre présentation, donc arrêtez-moi si c'est le cas et que vous allez y répondre plus tard.

J'avais une question sur les différents niveaux de décision. Comment cela fonctionne-t-il ? Quelles sont les meilleures pratiques dans ce processus démocratique ? Et pour les comités consultatifs, j'ai entendu des éléments lorsqu'il s'agit de l'avis du GAC par exemple ou la façon spécifique dont ils fournissent des avis sur le travail de l'ICANN et comment cela fonctionne au sein du système en lui-même.

CHANTELLE DOERKSEN : Je vous remercie pour vos questions qui sont très utiles.

Quand il s'agit du consensus, cela dépend des groupes. D'ailleurs, je pense qu'il y a une formation sur le consensus.

SIRANUSH VARDANYAN : Seulement les boursiers, pas les NextGen.

CHANTELLE DOERKSEN : Vous devriez parler à vos collègues boursiers pour savoir ce qu'ils ont appris dans cette séance. Ils peuvent peut-être le partager avec vous.

Le consensus est différent avec chaque groupe. À la GNSO, vous pouvez avoir un consensus total. Il y a aussi des groupes qui vont avec la majorité. Cela dépend bien sûr des groupes. Au conseil de la GNSO qui discute des politiques, c'est différent de ce que fait la ccNSO ; cela dépend du groupe. Nous pouvons vous fournir des ressources pour que vous en appreniez un peu plus sur ce sujet.

Pour l'autre question, je passe la parole à Ozan.

OZAN SAHIN : Quand vous parlez des commentaires et de la façon dont ils sont gérés, si c'est un commentaire public sur un PDP en cours, c'est adressé au groupe de travail. Si cela ne correspond pas aux suggestions du groupe de travail, les commentaires sont considérés différemment. Tous les commentaires en attendant sont disponibles et sont publics. Ils sont dans le rapport, mais c'est au groupe de travail de les examiner et de considérer ce qu'ils vont en faire. Le groupe de travail pense qu'il doit

continuer son travail et considérer leurs suggestions et pas les commentaires qu'ils ont reçus. C'est à eux de voir. Souvent, ils vont fournir des informations sur la raison pour laquelle ils ne vont pas suivre ou accepter ces commentaires et pourquoi ils vont faire les choses différemment.

Pour votre autre question sur l'avis du GAC, je pense que vous faites référence au fait que le Conseil d'Administration de l'ICANN peut ne pas suivre l'avis du GAC. Ils doivent fournir les raisons pour lesquelles le Conseil d'Administration ne suit pas l'avis du GAC. Il doit y avoir consultation avec le GAC. L'avis du GAC est un peu plus spécial, si on peut dire. Vous y faisiez référence, n'est-ce pas ?

PEDRO LANA :

Oui. J'ai entendu hier ou avant-hier dans une discussion qu'il y avait du travail qui devait être fait. Il s'agissait de travaux pour contrecarrer l'avis du GAC. Je ne sais pas trop de quoi il s'agissait.

OZAN SAHIN :

Dans les statuts, il est bien écrit que le Conseil d'Administration doit fournir les raisons pour lesquelles ils ne vont pas suivre l'avis du GAC. Ce sont des cas assez rares. Dans ce processus d'élaboration politique, il y a beaucoup d'implications entre les différents groupes et le Conseil d'Administration. Même avant de pouvoir atteindre des résultats, s'il y a des inquiétudes sur les avis qui sont élaborés ou sur les politiques en question. Beaucoup de participation a lieu durant cette élaboration à différentes étapes et l'avis du GAC en fait partie. Il y a des discussions durant les premières étapes de l'élaboration.

SIRANUSH VARDANYAN : Dans le chat, vous allez voir, je vous ai envoyé un lien pour le guide du consensus. C'est un guide dont on a parlé avec les boursiers, mais c'est une très bonne ressource. Il y a du contenu pour que vous puissiez examiner un petit peu la manière dont les différentes unités constitutives en arrivent à un consensus. Comme l'a dit Ozan, vous pouvez faire des recherches en ligne sur le site pour tout ce qui est élaboration des politiques.

Le participant du Ghana nous pose une question : « Est-ce qu'on pourrait obtenir une base de données qui nous fournirait des paramètres qui pourraient aider les utilisateurs finaux lorsqu'ils sont à la recherche de documents de différentes communautés en différentes langues ? »

Nous pouvons maintenant faire une recherche sur le site. Si vous notez un mot clé, si vous avez le nom ou si vous tapez les lettres PDP, vous pourrez obtenir tous les documents liés à cela et vous pourrez voir tous les processus qui sont en cours.

Il y avait une autre question à distance d'Abdulrahman Abotaleb qui est intéressé aux questions des droits numériques : « Je pense qu'il y a des groupes, comme le NCUC, qui sont liés à cet intérêt. Est-ce que je peux m'engager directement avec le NCUC ou est-ce que je dois passer directement par l'ALAC puisque je suis membre d'APRALO de la communauté ALAC ? »

Avant de vous passer la parole pour répondre à cette question, sachez que la prochaine séance sera pour le NCUC, la partie non commerciale.

Les représentants de ce groupe seront parmi nous. Abdulrahman, si vous êtes en ligne, si vous pouvez venir nous rejoindre pour la prochaine séance, vous pourrez poser la question au groupe NCUC directement. Si vous avez quelque chose à ajouter sur cette question, faites-le.

CHANTELLE DOERKSEN : Je vais essayer de donner un peu d'explication sur cela. Bien sûr, l'idée de poser la question directement au NCUC tout à l'heure, c'est la meilleure réponse.

Nous avons notre mandat et nous avons des statuts ICANN. Quand il s'agit des droits numériques que nous gérons dans notre mandat, c'est assez limité. Donc participer à la prochaine séance sera très utile, mais nous publions quelques documents dans le chat. Il y a un cours ICANN Learn sur les bases de l'élaboration des politiques à l'ICANN et il y a aussi un document PDF qui explique un petit peu les avis donnés au sein de l'ICANN lors de l'élaboration des politiques.

Ozan, avez-vous quelque chose à rajouter ?

OZAN SAHIN : Non, je ne pense pas.

SIRANUSH VARDANYAN : Y a-t-il d'autres questions ? Oui, Hanna, prenez la parole.

HANNAH FRANCK : Je suis Hanna Frank, je suis de l'Argentine et je suis participante NextGen. Je voudrais parler du NomCom. Quel est le rôle du NomCom dans ce processus ? Merci.

OZAN SAHIN : Merci pour la question.

Le NomCom est séparé de l'élaboration de politiques et du processus d'avis. Nous avons déjà identifié les instances qui élaborent des conseils dans les organisations de soutien entre autres et le comité de nomination de l'ICANN n'en fait pas partie. Le NomCom fait des nominations, il nomme des personnes dans certains postes comme à la GNSO, à l'At-Large, etc. Ce sont des accords différents. Ils ne sont pas impliqués dans le processus d'élaboration de politiques et d'avis.

SIRANUSH VARDANYAN : Ce comité ne donne pas d'avis ou quoi que ce soit. Il sélectionne les gens pour le Conseil d'Administration de l'ICANN, pour différentes unités constitutives chaque année. Il reçoit des demandes en ce moment. Si vous allez sur la page Internet du NomCom en faisant la recherche sur le site de l'ICANN, vous trouverez les postes à pourvoir et le rôle de l'organisation en tant que tel.

Vous avez d'autres questions sur les rouages de la politique ? Oliver.

OLIVER RISTESKI : Bonjour tout le monde, je m'appelle Oliver. Je viens de la Macédoine. Ma question a trait à la sécurité publique. Comment est-ce que le

processus d'élaboration de politiques peut s'inscrire dans l'ALAC, dans le comité consultatif de sécurité et de stabilité ou autre chose ? S'il y a quelque chose de lié à la sécurité publique, vers qui devrait-on se tourner ? Merci.

OZAN SAHIN : À ce que je sache, la GNSO a un groupe de travail sur la sécurité publique. S'il y a d'autres groupes de comité qui ont quelque chose de similaire, je ne les connais pas – c'est le seul que je connais. Merci.

ORATEUR NON-IDENTIFIÉ : Merci. Je vais m'exprimer en espagnol.

Pour ce qui est des politiques publiques, hier, j'ai assisté à une séance et nous discussions d'un document sur la légitimité dont jouit l'ICANN selon ses membres, les personnes qui sont en dehors de l'ICANN. Nous avons parlé de cette grande consultation qui est réalisée chaque fois lors du processus d'élaboration de politiques. Mais le point négatif, c'est que ces processus sont parfois très longs avant que les consultations soient vraiment élargies. Ma question, c'est combien de temps est-ce que prend ce processus ? Est-ce qu'il y a des mécanismes et des dispositifs d'urgence pour que ce processus puisse être expédié, puisse être réalisé de manière plus rapide si jamais il y a une question urgente dans l'univers de l'Internet ? Merci.

CHANTELLE DOERKSEN : Merci pour cette question. Vous avez parlé de l'accélération. Nous avons le processus accéléré qui agit beaucoup plus rapidement. Ce que

vous avez à l'écran en fait partie, comme le PDP sur les IDN. Cela ne veut pas dire que c'est nécessairement rapide, cela prend toujours quand même quelques années. L'équipe d'engagement gouvernemental que nous avons justement engagé les gouvernements, communique avec les gouvernements. Il y a des législations à venir d'ailleurs et c'est eux qui s'occupent de cela. Est-ce que c'est ce que vous cherchez ou est-ce qu'il y a autre chose ? Je vais laisser Ozan en parler plus en détail.

OZAN SAHIN :

Pour compléter la réponse de Chantelle, bien sûr, le problème du temps et de la lenteur des PDP, le conseil de la GNSO s'y penche en ce moment pour que le processus d'élaboration de politiques soit plus structuré. Comme cela, il pourrait être terminé dans les délais impartis. Bien entendu, mettre une date butoir, cela ne veut pas nécessairement dire que le processus sera complètement achevé à cette date-là. Cela peut prendre un peu plus longtemps. Mais le conseil de la GNSO en tient compte. Les groupes de travail font des rapports constants sur leurs progrès auprès du conseil et le conseil examine ces rapports. S'il y a des cas où le processus d'élaboration politique doit être un peu plus structuré, c'est examiné par le conseil de la GNSO. Ils essayent de s'en tenir à la date butoir qui a été fixée lors des délibérations par le groupe de travail. Donc, c'est une question dont la GNSO est consciente et ils agissent pour y remédier.

SIRANUSH VARDANYAN :

Merci. Est-ce qu'on a des questions ? Je ne vois pas de questions sur Zoom. Si vous avez des questions à poser, il reste 10 minutes, allez-y,

n'hésitez pas. Tout est clair ? Le fonctionnement des politiques, je sais que c'est parfois difficile. Là, je vois des mains qui se lèvent. Il reste quelques pages aux diapositives, d'accord. Andrey, à vous. Après, ce sera Omar. Et qui d'autre ? D'accord, merci.

ANDREY ALEJNIKOV :

Bonjour, je m'appelle Andrey de la Russie et j'ai des questions.

Les décisions du NomCom peuvent influencer le travail d'un grand nombre d'unités de l'ICANN. Comment sont choisis les membres du NomCom ?

SIRANUSH VARDANYAN :

Bonne question. Chaque communauté nomme un représentant et le NomCom est composé de tous les membres de l'ICANN. Chaque communauté désigne une personne et si vous allez sur le site du NomCom, vous verrez les membres actuels. Leur mandat dure un an. Ils annoncent l'avis de vacance pour un an. Ils font la sélection et ensuite, ils annoncent les noms sélectionnés pour le Conseil d'Administration, celui dont nous avons parlé lors de la première séance, les représentants de l'ALAC, les membres du conseil de la GNSO. Il y a des postes spécifiques, mais les membres du NomCom en tant que tels sont nommés par la communauté. Ils y vont et sur place, ils font cette sélection. Vous verrez les membres nominés pour le NomCom cette année si vous allez sur leur site Web.

OZAN SAHIN : Merci pour la question. Pour y répondre, comme d'autres structures de l'ICANN, le NomCom vient de réaliser un processus d'examen et a produit des recommandations. En nous fondant sur ces recommandations, nous apporterons des changements dans les prochains mois sur l'adhésion au NomCom et aux membres de NomCom. Si c'est adopté après le processus de commentaires publics et les processus d'examen qui sont associés, le RSSAC et le SSAC ont des liaisons avec le NomCom et leur statut de membre changera peut-être suite à ce processus, les mandats changeront également. Certains changements ont été recommandés pour les membres du NomCom. Donc, je vous suggère de suivre ce processus également.

SIRANUSH VARDANYAN : Ozan, nous pouvons passer aux prochaines pages pour terminer parce qu'il ne nous reste que 12 minutes. Ensuite, on prendra la question d'Omar.

OZAN SAHIN : Comme il nous reste du temps, parlons de la fonction de soutien d'élaboration de politiques de l'ICANN. Nous avons 38 employés à plein temps qui travaillent partout dans le monde sur six fuseaux horaires, dans neuf pays et qui représentent neuf langues. Ce sont des experts dans leur domaine, des experts de gestion d'opérations qui aident la communauté de l'ICANN.

Comment nous offrons ce soutien ? Vous vous souvenez peut-être des diapositives précédentes, le personnel de soutien de l'ICANN contribue

à l'élaboration de rapports pour les comités. Nous organisons des réunions des comités de l'ICANN et des téléconférences.

Pour ce qui est des groupes de travail à la collaboration, le comité de l'ICANN travaille surtout sur le processus d'élaboration de rédaction. Les documents sont amendés afin de les publier. Nous donnons aussi des conseils à la communauté de l'ICANN pour informer tout le monde sur des questions plus générales. Nous publions aussi des communications sur le travail de chacun des comités. Nous publions des rapports de perspective en amont des réunions publiques de l'ICANN. Après la réunion, nous résumons tout ce qui s'est passé lors de la réunion de l'ICANN. Nous offrons également des webinaires avant les réunions publiques de l'ICANN pour aider la communauté de l'ICANN pour qu'ils sachent à quoi s'en tenir.

Est-ce qu'il y a autres choses, d'autres types de communication ? J'ai parlé des webinaires, des rapports. Nous contribuons également à la section politique pour les newsletters régionales et internationales.

CHANTELLE DOERKSEN :

Il y a aussi une nouvelle publication que notre équipe GDS s'attache à améliorer, soit le programme des parties prenantes, un programme qui se concentre surtout sur la mise en œuvre, donc ce qui se passe après l'adoption par le Conseil d'Administration d'une politique de la GNSO. Je vais mettre un lien vers cette séance d'information sur le chat.

OZAN SAHIN : Nous supervisons également le processus de commentaires publics à l'ICANN, j'en ai parlé tout à l'heure. Nous offrons des services de secrétariat aux différents groupes de l'ICANN pour qu'ils puissent se concentrer sur leur sujet pendant les réunions. Nous préparons des ordres du jour et nous offrons des services de secrétariat pour organiser les réunions. Nous espérons que tout ce soutien renforcera notre travail ascendant fondé sur le consensus à l'ICANN.

Très bien, c'est tout ce que nous avons à exposer aujourd'hui. Si vous avez des questions, n'hésitez pas. Je pense qu'il nous reste encore quelques minutes.

SIRANUSH VARDANYAN : Omar avait une question.

OMAR SHURAN : Je suis boursier ICANN. Je voudrais vous ramener vers le processus PDP. Y a-t-il des éléments de politiques qui ont été arrêtés durant les processus d'élaboration ? Y a-t-il des éléments qui n'ont pas atteint le consensus ? Que se passe-t-il avec ces différents éléments ? Que se passe-t-il lors de la démarche dans ce cas-là ?

OZAN SAHIN : La réponse à votre question, c'est oui. Dans ma réponse à une des questions tout à l'heure, j'ai mentionné que le conseil de la GNSO supervise le progrès des groupes de travail et examine ce travail. Durant cette période d'examen, si le groupe de travail ne fait pas de progrès et ne peut pas obtenir de résultats, le conseil de la GNSO à ce moment-là

décide d'arrêter le travail de ce groupe de travail et d'arrêter de ce fait le processus dans sa lancée. Donc, le travail ne se poursuit pas.

SIRANUSH VARDANYAN : Est-ce qu'il reste des questions ? Omar, pouvez-vous passer le micro ?

CAROLINA ARAUJO : Je m'appelle Carolina, je viens du Brésil, je suis une NextGen.

J'ai du mal trouver toutes ces informations sur beaucoup de chose. À l'ICANN, quand il s'agit de l'application et d'élaboration des politiques, y a-t-il des listes de diffusion ou des endroits où je peux trouver toutes les informations sur l'application et l'élaboration de politiques ? Y a-t-il des groupes différents dans ce sens ? Comment puis-je trouver différents points de vue sur ces politiques ? Par exemple, si je suis intéressée à un certain cas, je voudrais trouver des informations sur les différentes opinions qui ont été données dans ce sens.

CHANTELLE DOERKSEN : C'est une très bonne question qu'on reçoit souvent.

Il y a différents espaces où on peut aller chercher des informations. Il y a une initiative ITI qui permet par exemple d'améliorer le processus de documentation. Par exemple, vous parler du cas .amazon ; je pense que ceci est passé à travers une période de commentaires publics. Mais vous pouvez faire des recherches sur le sujet, vous pouvez voir quelles étaient les démarches qui ont eu lieu, vous pouvez voir quelles sont les différentes réponses qui ont été reçues. Je pense que c'est la meilleure

manière de faire les choses. Si c'est quelque chose qui est spécifique à un groupe et sur le travail qu'ils ont en cours, il faut commencer par aller sur icann.org/policy et ainsi, vous pouvez accéder aux différents groupes sur cette page, vous pouvez avoir accès au RSSAC, au SSAC, vous pouvez aller sur leur propre site Web. Il y a peut-être des choses qui ont passé outre du processus d'élaboration de la politique. Il y a aussi toute la correspondance du Conseil d'Administration qui ne fait pas forcément partie du processus d'élaboration de politiques. Il y a des tonnes d'informations sur le sujet.

OZAN SAHIN :

Je suis d'accord. Quand vous êtes intéressé à une question spécifique et quand ces questions passent par le PDP, vous pouvez trouver les documents qui sont publiés. Il y a aussi des documents qui sont publiés et qui sont liés à la question spécifique. Il y a des archives qui sont disponibles. La section des commentaires publics est un bon endroit pour faire des recherches.

SIRANUSH VARDANYAN :

J'aimerais remercier Ozan et Chantelle d'être venus faire leur présentation. Je pense que la séance a été très informative. Je les remercie beaucoup. Merci à nos interprètes et à notre soutien technique. Avec cela, notre réunion est terminée. Merci.

N'oubliez pas, nous nous retrouvons dans 30 minutes pour la prochaine séance. Vous avez donc une pause de 30 minutes.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]